

RÈGLEMENT « BOL D'AIR NIGHT »



I. Organisation

La « BOL D'AIR Night » est organisée par l'association Bol d'air

Adresse du siège social :

361 vers Nivolas

38300 Meyrié

Les inscriptions et les informations des coureurs sont gérées par le club Bol d'air

L'organisation de la « Bol d'air Night » se décline en 3 épreuves distinctes :

- **Le parcours « découverte/famille »** : course à pied en orientation :
Temps imparti pour cette course 2h ; distance 3 km (à vol d'oiseau) ce qui fait un parcours de **5 km au plus court, temps moyen pour le faire 45min**
- **Le parcours « Court »** : course à pied en orientation :
Temps imparti pour cette course 4h ; distance 10 km (à vol d'oiseau) ce qui fait un parcours de **13 km au plus court, temps moyen pour le faire 2H**
- **Le parcours « Long-Aventure »** : course à pied en orientation :
Temps imparti pour cette course 4h ; distance 15 km (à vol d'oiseau) ce qui fait un parcours de **17/18 km au plus court, temps moyen pour le faire 3H30**

Les parcours seront dévoilés le jour même, les parcours sont présentés sous la forme d'une **succession de carte avec des modalités de course différentes sur chaque carte (ordre libre, imposé...)**. Une seule carte pour le parcours « Découverte/famille ».

Le départ se fera de la salle des fêtes de Dizimieu, vers un lieu de départ réel de la course dévoilé au dernier moment.

II. Participation, responsabilité et connaissance du règlement

La participation aux différentes épreuves implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement (les concurrents devront "signer" cet engagement à l'inscription ou sur place au moment du retrait des consignes de courses). Ainsi que le respect des règles visant à la protection de l'environnement des régions traversées. Cela comprend :

- Les concurrents devront respecter impérativement le code de la route lors des cheminements sur la voie publique.
- Cohabiter avec les autres usagers : véhicules, randonneurs, ...
- Respecter les riverains et les populations locales,
- Ne pas couper à travers les champs cultivés ou terrains habités,
- Ne pas franchir les murs de propriété,
- Ne laisser aucun déchet derrière soi.
- Effectuer le tri de ses déchets à chaque point de collecte.

Ce règlement pourra être complété ou soumis à des modifications et les concurrents inscrits en seront informés par mail ou par affichage le jour de l'épreuve.

Le non-respect du règlement sera sanctionné. (Disqualification ou pénalité)

Assurance et santé

ORGANISATION

- L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.
- Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou en cas de vol.
- Le matériel mis en place pour les épreuves est assuré par l'organisation depuis le départ de la course jusqu'à l'arrivée des concurrents.

PARTICIPANTS

- Chaque concurrent déclare être titulaire de contrats d'assurance personnels, le couvrant en « responsabilité civile privée » ainsi qu'une assurance « individuelle accident ».
⇒ Tous les compétiteurs participent sous leur propre responsabilité
- Chaque participant devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an à la date de l'épreuve. Seront acceptées les licences FFCO, FFC, FFA, FFTRI .
- Les non licenciés FFCO se verront imposer la prise d'un Pass Orientation couvrant leur pratique le jour de la course au prix de 2.50 euros.
- De plus les participants s'engagent à ne procéder à aucune poursuite, que ce soit contre les propriétaires des terrains privés ou publics traversés par le tracé.
- Le port d'une lampe frontale et du gilet jaune est obligatoire pour l'ensemble de l'épreuve.

III. Dates, départ et horaire

Parcours	Date et départ des bus
<u><i>Le parcours « Découverte/Famille »</i></u>	Samedi 15 décembre à 18h30
<u><i>Le parcours « COURT »</i></u>	Samedi 15 décembre à 18h15
<u><i>Le parcours « LONG AVENTURE »</i></u>	Samedi 15 décembre à 18h00

Il est impératif que les participants soient présents au niveau de l'espace d'accueil au moins **30 minutes** avant le départ afin de participer au **briefing**
Des barrières horaires seront données pour permettre à tous de fonctionner en sécurité.

IV. Les équipes

Les équipes sont composées de 1 à 2 coureurs.

- Pas d'âge limite sur le parcours Découverte/Famille mais les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
- Agé de plus de 14 ans sur le parcours Court
- Agé de plus de 16 ans sur le parcours Long,
- **Un adulte obligatoire par équipe quel que soit le parcours.**

Autorisation parentale obligatoire à remplir pour les mineurs et précisant le nom de l'adulte accompagnateur. (Disponible en annexe ou en téléchargement sur la page d'inscription)

Un adulte peut accompagner plusieurs équipes de jeunes, ils auront alors l'obligation de courir ensemble. Les mineurs ne peuvent en aucun cas courir seul.

Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes. Chaque équipe gère elle-même sa préparation, sa promotion et son déplacement, jusqu'au lieu de course.

Les concurrents sont en autonomie complète pendant la course. Elles doivent se munir de vivres et d'**eau**. Néanmoins l'organisation peut proposer un ravitaillement en eau et fruits sur le parcours.

Pour des raisons de sécurité, le nombre d'équipes est limité sur chacune des épreuves :

- Parcours Court : limité à 120 personnes
- Parcours Long : limité à 70 personnes
- Parcours Famille/découverte limité à 100 personnes.

V. Inscriptions

*L'inscription administrative des concurrents et équipes se fait par **internet** via la plateforme « engage sport »*

<https://www.engage-sports.com/boldair-night-2018/>

Le paiement peut se faire par CB ou chèque et celui-ci devra être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

GENEVEY Mickael
622 Chemin de la Béraude
38260 BALBINS

Certains documents nécessaires à la finalisation du dossier peuvent être envoyés par courrier à l'adresse ci-dessus.

Frais d'inscription : Parcours court et long

12.5 euros pour un coureur seul

25 euros pour une équipe de 2

+0,80 de frais d'inscription

Toutes inscriptions seront majorées de 3 euros à compter du 12 décembre

Les non licencié FFCO doivent s'acquitter d'une licence journée coutant 2.5 euros (Pass Orientation).

L'équipe ou le concurrent qui ne fournirait pas de certificat médical valable participera à la course en mode « RANDO », pas de chrono, pas de classement.

Frais d'inscription : Parcours Découverte/Famille

Inscription sur place.

Mais préinscription possible sur « engage sport » et finalisation/paiement le jour de l'inscription.

6 euros pour un coureur seul ou 10 euros pour une équipe de 2 en « mode randonnée » pas de chrono, pas de classement.

Pour être classé, les concurrents non licencié FFCO devront fournir un certificat médical et s'acquitter d'une licence journée coutant 2.5 euros (Pass Orientation).

L'équipe ou le concurrent qui ne fournirait pas de certificat médical valable participera à la course en mode « RANDO », pas de chrono, pas de classement.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour de l'événement, en présence de tous les documents nécessaires et si l'organisation est en mesure de fournir les cartes.

Les droits d'engagement comprennent l'inscription, une assurance personnelle du participant à la manifestation, une collation, des ravitaillements et les cartes... (pas de ravitaillement sur le Découverte/Famille).

L'inscription implique l'acceptation du règlement. Les engagements incomplets seront considérés comme nuls et seront mis en attente, au profit de dossiers complets (Tout dossier incomplet le jour du raid sera considéré comme nul).

VI. Épreuves

Descriptif de l'épreuve :

La Course est une course d'orientation ou les concurrents devront enchaîner 1 à 3 cartes avec des modalités de course différentes (ordre libre ou imposé) : les concurrents ou équipes doivent trouver l'ensemble des balises, une pénalité par balise non trouvée sera appliquée. Les équipes disposent d'un temps imparti de 4h MAXIMUM. Chaque minute au delà de cet horaire imputera une pénalité de 30 minutes sur le temps de course.

Détails :

Les parcours comportent un certain nombre de points de contrôles (balises) qui doivent être pointés avec le doigt électronique par chaque concurrent ou équipe et en présence de l'ensemble des coéquipiers pour les équipes. (Une balise comprend une toile et un boîtier)

Pour les équipes : il est interdit aux deux coéquipiers de se séparer (rester à vue). Des contrôles inopinés seront réalisés.

Le départ et la fin de section seront à bipper avec un doigt électronique ainsi que l'ensemble des postes.

Des sections peuvent être modifiées, ajoutées, supprimées ou neutralisées si l'organisation le juge nécessaire. Les modifications éventuelles seront annoncées sur le site internet de l'association et le jour de l'épreuve lors du briefing d'avant course.

Le classement se fait au temps : l'équipe ayant franchit la ligne en premier avec l'ensemble des postes sera déclarée gagnante.

Ordre des sections par épreuve :

PARCOURS Famille/ Découverte (à titre informatif sous réserve de modifications)

Trail : Pour rejoindre la prise de carte une section en trail sera à réaliser.

Carte 1 : CO ordre libre sur carte 1/7500

PARCOURS COURT (à titre informatif sous réserve de modifications)

Trail : Pour rejoindre la prise de carte une section en trail sera à réaliser.

Carte 1 : Ordre libre. Échelle 1/15000

Carte 2 : CO ordre imposé sur carte 1/10000

Carte 3 : CO ordre libre 1/7500

PARCOURS LONG (à titre informatif sous réserve de modifications)

Trail : Pour rejoindre la prise de carte une section en trail sera à réaliser.

Carte 1 : Ordre libre. Échelle 1/15000

Carte 2 : CO ordre imposé sur carte 1/10000

Carte 3 : CO ordre libre 1/7500

VII. Classement/Récompenses :

CLASSEMENT :

Un classement sera fait par catégorie sur chaque parcours (Homme, femme, Mixte)

Sur le parcours famille/découverte seul les équipes ayant un jeune de moins de 14 ans seront récompensées (pas de récompenses par catégories sur ce parcours).

RÉCOMPENSES :

Des trophées et des lots seront remis.

Des récompenses iront aux trois premiers de chaque parcours (classement scratch) ainsi qu'au premier de chaque catégorie.

Aucune prime ne sera remise. La présence des participants récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisation.

VIII. Équipement

Une première liste partielle du matériel obligatoire comprend

- 1 téléphone portable par équipe (n° à communiquer à l'organisation lors de la remise des dossards)
- 1 couverture de survie par équipe
- 1 boussole par équipe
- 1 litre d'eau par équipier
- 1 Lampe frontal par équipier.
- 1 sifflet par équipe
- 1 dispositif réfléchissant (gilet ou brassard)

L'organisation fournira :

- Le carnet de route et les cartes

Chaque concurrent est seul responsable de la conformité de son matériel et de ses protections individuelles. Tout matériel personnel reste donc sous la seule responsabilité des participants, même lorsqu'il est déposé dans le parc d'assistance fermé. En aucun cas, les participants ne pourront se retourner contre l'association ou ses membres pour perte, vol ou détériorations...

Si un concurrent constate une défection du matériel fourni, une réclamation doit immédiatement être portée auprès de l'organisateur. Les concurrents sont responsables de leurs actes durant la course. Ils sont tenus de rembourser tous les frais de remise en état des biens publics ou privés dégradés de leur fait, après constatation par un représentant de l'autorité publique.

IX. Sécurité et assistance

La sécurité est assurée par des signaleurs mis en place par l'organisation qui veillent à la sécurité des concurrents et au bon fonctionnement de l'épreuve.

L'assistance médicale est assurée par un groupe de secouriste. Chaque participant se doit de signaler un coureur en détresse à l'assistance médicale ou aux signaleurs présents sur le parcours grâce aux numéros d'urgence fournis par l'organisation.

Toute assistance extérieure est interdite pendant la course. Cependant, le dépannage entre équipes concurrentes est autorisé et vivement recommandé.

En cas d'abandon, l'équipe doit informer la direction de course de son arrêt en se rendant au PC course ou poste d'assistance le plus proche.

L'Organisation se réserve le droit d'arrêter les équipes qui ne pourraient pas continuer l'épreuve dans les conditions normales de sécurité (retard trop important, conditions météo, fatigue excessive...) et de modifier le parcours ou les épreuves en cas de mauvais temps ou pour des circonstances indépendantes de leur volonté

X. Annulation et remboursement

En cas de forfait d'un concurrent (par blessure ou raison de force majeure), celui-ci doit avertir l'organisation au plus tard 10 jours avant la course. Passé ce délai, aucun remboursement ne peut être demandé.

Le remboursement n'est possible que si la demande est faite au plus tard 10 jours avant la course et sur présentation d'un justificatif. L'équipe peut être remboursée moyennant une retenue de 10 euros par équipe ou 5 euros pour un coureur seul.

Les concurrents ne se présentant pas à l'épreuve sans avoir averti préalablement l'organisation, et quelques soient les raisons du désistement, ne peuvent prétendre à aucune demande de remboursement des frais d'inscription, ni à aucun report d'inscription.

Pour les équipes :

En cas de forfait d'un équipier, un changement de co-équipier est possible jusqu'au dernier jour, il faudra présenter le certificat médical ou la licence du nouveau venu.



Autorisation parentale BOLDAIR NIGHT

Je soussigné(e) monsieur, madame (rayer la mention inutile),.....

mère, père, responsable légal (rayer la mention inutile), de l'enfant

l'autorise à participer :

- **au parcours « découverte/famille »** : course à pied en orientation :
Temps imparti pour cette course 2h ; distance 3 km (à vol d'oiseau) ce qui fait un parcours de **5 km au plus court, temps moyen pour le faire 45min**
- **au parcours « Court »** : course à pied en orientation :
Temps imparti pour cette course 4h ; distance 10 km (à vol d'oiseau) ce qui fait un parcours de **13 km au plus court, temps moyen pour le faire 2H**
- **au parcours « Long-Aventure »** : course à pied en orientation :
Temps imparti pour cette course 4h ; distance 14 km (à vol d'oiseau) ce qui fait un parcours de **16 km au plus court, temps moyen pour le faire 3H30**

organisé par l'Associations Bol d'Air le samedi 15 décembre 2018, accompagné de monsieur,
madame (rayer la mention inutile),

Je donne à l'adulte accompagnant cité ci-dessus, la responsabilité d'autoriser tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant et je décharge les organisateurs de cette responsabilité.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve, incluant notamment le droit d'image pour mon enfant.

Signature du responsable (père, mère, responsable légal)